

GROUPIMMOBILIER



HONORAIRES DE TRANSACTION A USAGE D'HABITATION

MONTANT DE	A	COMMISSION
0	19 999,99 euros	1 500 euros
20 000	49 999,99 euros	2 500 euros
50 000	69 999,99 euros	4 200 euros
70 000	79 999,99 euros	5250 euros
80 000	99 999,99 euros	6300 euros
100 000	119 999,99 euros	7700 euros
120 000	129 999,99 euros	8750 euros
130 000	139 999,99 euros	9450 euros
140 000	149 999,99 euros	10 150 euros
150 000	169 999,99 euros	10 775 euros
170 000	189 999,99 euros	11 700 euros
190 000	199 999,99 euros	12 675 euros
200 000	219 999,99 euros	13 100 euros
220 000	229 999,99 euros	13 500 euros
230 000	239 999,99 euros	14 100 euros
240 000	249 999,99 euros	14 700 euros
250 000	279 999,99 euros	15 200 euros
280 000	289 999,99 euros	15 675 euros
290 000	299 999,99 euros	16 225 euros
300 000	349 999,99 euros	17 000 euros
350 000	399 999,99 euros	18 750 euros
400 000	449 999,99 euros	21 250 euros
450 000	499 999,99 euros	23 750 euros
500 000	549 999,99 euros	26 250 euros
550 000	599 999,99 euros	28 750 euros
600 000	649 999,99 euros	31 250 euros
650 000	699 999,99 euros	33 750 euros
700 000	749 999,99 euros	36 250 euros
750 000	799 999,99 euros	38 750 euros
800 000	849 999,99 euros	41 250 euros
850 000	899 999,99 euros	43 750 euros
900 000	949 999,99 euros	46 250 euros
950 000	999 999,99 euros	48 750 euros

A partir de 1 000 000 euros : 5 % négociable.

Groupimmobilier - SAS au capital de 3000 euros – 1, **impasse du champ long 35220 CHATEAUBOURG** -
RCS RENNES 523 205 201 - Carte Professionnelle n° 623382TM délivrée par la Préfecture d'Ille et Vilaine –
Garantie financière 110 000 euros non détention de fonds : VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218
La Plaine Saint Denis Cedex – RCP 41319158 VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218 La Plaine
Saint Denis Cedex- TVA Intracommunautaire FR 27523205201- Dans un souci de protection absolue de notre
clientèle, notre agence ne détient aucun fond pour le compte de ses clients.

Tél : 02.90.08.61.04 Mail : info@groupimmobilier.com

Terrain à bâtir : 10% T.T.C

Conditions Générales

**Nos compromis de vente sont rédigés par le notaire ;
Nos honoraires sont dus contre facture dûment libellée au
débitéur de l'acte authentique ;
Nos factures sont rédigées toutes taxes comprises ;
Groupimmobilier ne perçoit aucun fonds, titres, effets, ou valeurs
de la part des clients à la réservation.**

HONORAIRES DE TRANSACTION DE FONDS DE COMMERCE

MONTANT DE	A	COMMISSION	TTC
0	24000	3812 HT	4559.15 TTC
24001	61000	15 % HT	17.94 TTC
61001	115000	10 % HT	11.96 TTC
115001	228000	7% HT	8.37 TTC
228001	762000	5% HT	5.98 TTC
762001 et plus		2.99 % HT	3.58 TTC

Groupimmobilier - SAS au capital de 3000 euros – 1, **impasse du champ long 35220 CHATEAUBOURG** -
RCS RENNES 523 205 201 - Carte Professionnelle n° 623382TM délivrée par la Préfecture d'Ille et Vilaine –
Garantie financière 110 000 euros non détention de fonds : **VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218**
La Plaine Saint Denis Cedex – RCP 41319158 VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218 La Plaine
Saint Denis Cedex- TVA Intracommunautaire FR 27523205201- Dans un souci de protection absolue de notre
clientèle, notre agence ne détient aucun fond pour le compte de ses clients.

Tél : 02.90.08.61.04 Mail : info@groupimmobilier.com

HONORAIRES DE LOCATION

SUIVANT DECRET N° 2014-890 du 1^{er} août 2014 – Loi ALUR

Location d'habitation principale ou mixte (loi 1989)

Conformément à la législation en vigueur, les honoraires se partagent de la façon suivante entre le locataire et le propriétaire

a) Propriétaire

Prestations réalisées : Publicité ; recherche de locataires, entremise, négociation, visites, constitution du dossier candidat locataire.

Honoraires : 1 mois de loyer hors charges à la charge du bailleur

b) Locataire

Prestations réalisées : Visites effectuées, constitution du dossier

Honoraires

Zone très tendue : 11.00 € TTC

Zone tendue : 09.00 € TTC

Reste du territoire : 07,50 € TTC

Zone très tendue : Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-St-Denis (93), Val-de-Marne (94) et Yvelines (78)

Zone tendue : Ajaccio, Annecy, Arles, Bastia, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Draguignan, Fréjus, Genève-Annemasse, Grenoble, La Rochelle, La Teste de Buch-Arcachon, Lille, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Menton-Monaco, Meaux, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Saint-Nazaire, Sète, Strasbourg, Thonon-les-Bains, Toulon, Toulouse.

Reste du territoire : les autres communes

Conditions Générales

L'agent commercial n'est pas habilité à rédiger le bail de location, ni l'état des lieux.

Groupimmobilier - SAS au capital de 3000 euros – 1, **impasse du champ long 35220 CHÂTEAUBOURG** - RCS RENNES 523 205 201 - Carte Professionnelle n° 623382TM délivrée par la Préfecture d'Ille et Vilaine – Garantie financière 110 000 euros non détention de fonds : VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218 La Plaine Saint Denis Cedex – RCP 41319158 VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218 La Plaine Saint Denis Cedex- TVA Intracommunautaire FR 27523205201- Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, notre agence ne détient aucun fond pour le compte de ses clients.

Tél : 02.90.08.61.04 Mail : info@groupimmobilier.com



L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par notaires, huissiers, avocats, etc..., à la demande du propriétaire et/ou du locataire. Les honoraires convenus avec le rédacteur payés par l'intéressé comme suit

La rédaction de l'état des lieux peut être établie sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire sans pour autant dépasser la valeur légale plafonnée par décret fixée à 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement en ce qui concerne la partie à la charge du locataire.

La rédaction du contrat de bail de location peut être établie sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire.

**Nos honoraires sont dus le jour de la signature du bail de location
Nos honoraires sont directement payés à Groupimmobilier**

Location locaux professionnels ou commerciaux

Recherche du locataire + négociation

15% H.T soit 17,94% T.T.C du montant du loyer annuel

Le total de la négociation sera à la charge du preneur

Conditions Générales

L'agent commercial n'est pas habilité à rédiger le bail commercial ni l'état des lieux

Groupimmobilier - SAS au capital de 3000 euros – 1, impasse du champ long 35220 CHATEAUBOURG - RCS RENNES 523 205 201 - Carte Professionnelle n° 623382TM délivrée par la Préfecture d'Ille et Vilaine – Garantie financière 110 000 euros non détention de fonds : VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218 La Plaine Saint Denis Cedex – RCP 41319158 VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France 93218 La Plaine Saint Denis Cedex- TVA Intracommunautaire FR 27523205201- Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, notre agence ne détient aucun fond pour le compte de ses clients.

Tél : 02.90.08.61.04 Mail : info@groupimmobilier.com